

RCS : BASTIA
Code greffe : 2002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00344
Numéro SIREN : 839 141 124
Nom ou dénomination : L'UPPER EAST SIDE

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2023 sous le numéro de dépôt 387

L'UPPER EAST SIDE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 500,00 €

Siège social : Maison Martinère Chioso

20270 ALERIA

839 141 124 RCS BASTIA

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
et le trente juin, à dix heures,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 30 mai 2022.

Monsieur Henri Joseph NIZRI préside la séance en qualité de président de la société.

Le président constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 50 actions composant le capital,

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Constatation de ce que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 38 187 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -15 814.00 € correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -54 001.00 € au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée, soit avant le 30 octobre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

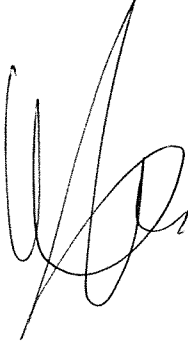
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke on the left side.

Un associé

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the top and several smaller loops below it.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:			Adresse du siège social:											
SAS L'UPPER EAST SIDE			MAISON MARTINIÈRE CHIOSO 20270 ALERIA											
SIRET	8	3	9	1	4	1	1	2	4	0	0	0	1	7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse du cas de jugement											

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Restauration

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	78 723
--------------------------	---	-----------------------------------	---------	--------

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1736 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: SOGEXFI PAESOLU DI PRUNETE 20221 CERVIONE Tél: 0495380227	Nom et adresse du conseil: Tél:
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 24/06/2022 Lieu: ALERIA
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: PDD
Examen de conformité fiscale (ECF)	Signature: NIZRI HENRI JOSEPH

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle la versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.
1	2	3	4	5	6	7	8
NIZRI HENRI JOSEPH PRESIDENT Rue Fred Scamaron 140 Villa Ste Catherine 20270 ALERIA	50	2021	14 699				
BARBOSA ASSOCIE	25						

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	59 720		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SAS L'UPPER EAST SIDE				Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		MAISON MARTINIÈRE				20270 ALERIA		
Numéro SIRET *		8 3 9 1 4 1 1 2 4 0 0 0 1 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
				Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 1		
				Exercice N-1 clos le		3 1 1 2 2 0 2 0		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	50 215	030	36 591	13 624	22 137	
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
	Total I (5)	044	50 215	048	36 591	13 624	22 137	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 826	052		2 826	4 618
		Marchandises *	060		062			
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	2 460	066		2 460	2 520
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
Autres * (3)			072	1 260	074		1 260	3 055
Valeurs mobilières de placement		080		082				
Disponibilités		084	6 513	086		6 513	21 698	
Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	13 058	098		13 058	31 891	
Total général (I+II)		110	63 273	112	36 591	26 682	54 028	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			500		500	
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			50		50	
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134			(15 814)		2 439	
	Résultat de l'exercice	136			(38 187)		(18 253)	
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142			(53 451)		(15 264)	
	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			17 492		20 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			10 647		6 900	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	46 816		51 994		42 392	
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176			80 133		69 292	
Total général (I + II + III)	180			26 682		54 028		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1 040	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS L'UPPER EAST SIDE		Néant		*																	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le																	
						13	1	1	2	2	0	2	1	13	1	1	2	2	0	2	0				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210																			
	Production vendue	biens			215		214	86	006					103	735										
		services *			217		218																		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222																			
	Production immobilisée *					224																			
	Subventions d'exploitation reçues					226								8	785										
	Autres produits					230	42	375						995											
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	128	381					113	515										
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	5	193					6	834										
		Variation de stock (marchandises) *					236																		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	43	134					41	458											
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240	1	792					(4)	618											
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	32	079					31	369											
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	440	244	2	823					1	387											
Rémunérations du personnel *						250	60	941					36	632											
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	11	002					6	638											
Dotations aux amortissements *						254	9	553					10	576											
Dotations aux provisions						256																			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	50						69													
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																						
Total des charges d'exploitation (II)						264	166	568				130	345												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(38)	187				(16)	830												
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280																			
	Produits exceptionnels (IV)					290																			
	Charges financières (V)					294																			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300							1 788												
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																					
Impôts sur les bénéfices *					306								(365)												
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	(38)	187				(18)	253												
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312						314	38	187											
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316																			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318																			
	Provisions non déductibles *					322																			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324																			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247				330	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248																
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						251	(Part de loyers dispensés de réintégration)		249															
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998																			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999																			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997													
	Entreprise nouvelles (44 sexies A)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 dodécies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342												
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991																	
	Divers ZFA NG dont (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser - BUID (art. 44 sexodécies)	992		350	40	536										
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1						352													
						Déficit col. 2						354	78	723											
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356																		
	Déficits antérieurs reportables : * 2.5..... 6.11 ont imputés sur le résultat :											360													
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1						370													
						Déficit col. 2						372	78	723											

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS L'UPPER EAST SIDE

31/12/2021

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
AIDES COVID		40 536
Total des déductions diverses	350	40 536

Désignation de l'entreprise : SAS L'UPPER EAST SIDE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450	38 833	452		454		456	38 833	38 833	
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	10 342	472	1 040	474		476	11 382	11 382	
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	49 175	492	1 040	494		496	50 215	50 215	
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	19 229	542	7 769	544		546	26 998		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	7 809	562	1 784	564		566	9 593		
TOTAL		570	27 038	572	9 553	574		576	36 591		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS L'UPPER EAST SIDE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	683		
Autres immobilisations incorporelles	700	705		
Terrains	710	715		
Constructions	720	725		
Inst. techniques matériel et outillage	730	735		
Inst. générales agenc. am. divers	740	745		
Matériel de transport	750	755		
Autres immobilisations corporelles	760	765		
TOTAL	770	775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	25 615	Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits reportables	984	25 615
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Déficits de l'exercice	860	78 723
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	104 338

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 707
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 779
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Compta

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 grid box

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 3 9 1 4 1 1 2 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS L'UPPER EAST SIDE

ADRESSE (voie) MAISON MARTINIÈRE CHIOSO

CODE POSTAL 20270 VILLE ALERIA

Table with 2 rows and 4 columns: NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE (901), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONNAIRES CORRESPONDANTES (902), NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE (903), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONNAIRES CORRESPONDANTES (904)

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique 1200 Dénomination NIZRI HENRI JOSEPH N° SIREN 810925008 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 25 Adresse: Rue Fred Scamaroni Code postal 20270 Commune ALERIA Pays

Forme juridique Dénomination BARBOSA N° SIREN % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 25 Adresse: Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN % de détention Nb de parts ou actions Adresse: Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN % de détention Nb de parts ou actions Adresse: Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse: Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse: Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURNISSEURS FAC NON PARVENUES			294.00
01/01/2021 AN S.A.N.		497.09	
01/01/2021 EX FNP SOGEXFI 12/20	294.00		
01/01/2021 EX PROV TI 2020	203.09		
31/12/2021 EX FNP SOGEXFI 12/21		294.00	
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER			775.74
01/01/2021 AN S.A.N.		309.92	
31/01/2021 OP Salaire de 01/2021		33.54	
28/02/2021 OP Salaire de 02/2021		29.07	
31/03/2021 OP Salaire de 03/2021		29.07	
30/04/2021 OP Salaire de 04/2021		35.98	
31/05/2021 OP Salaire de 05/2021		43.54	
30/06/2021 OP Salaire de 06/2021		47.77	
31/07/2021 OP Salaire de 07/2021		47.77	
31/08/2021 OP Salaire de 08/2021		47.77	
30/09/2021 OP Salaire de 09/2021		47.77	
31/10/2021 OP Salaire de 10/2021		56.59	
30/11/2021 OP Salaire de 11/2021		31.27	
31/12/2021 OP Salaire de 12/2021		15.68	
43861000			836.16
01/01/2021 AN S.A.N.		251.52	
31/01/2021 OP Salaire de 01/2021		23.65	
28/02/2021 OP Salaire de 02/2021		20.49	
31/03/2021 OP Salaire de 03/2021		20.49	
30/04/2021 OP Salaire de 04/2021		36.82	
31/05/2021 OP Salaire de 05/2021		61.81	
30/06/2021 OP Salaire de 06/2021		76.25	
31/07/2021 OP Salaire de 07/2021		64.79	
31/08/2021 OP Salaire de 08/2021		64.79	
30/09/2021 OP Salaire de 09/2021		64.79	
31/10/2021 OP Salaire de 10/2021		77.30	
30/11/2021 OP Salaire de 11/2021		42.31	
31/12/2021 OP Salaire de 12/2021		31.15	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 624	22 137	8 513	38.46
21810000 INSTAL/AGENC DIVERS	38 833	38 833		
21830000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	1 600	1 600		
21840000 MOBILIER	9 782	8 742	1 040	11.90
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERS	26 998	19 229	7 769	40.40
28183000 AMORT.MAT BUREAU & INFORMATIQU	1 600	1 376	224	16.28
28184000 AMORT.MOBILIER	7 993	6 433	1 560	24.25
TOTAL I	13 624	22 137	8 513	38.46
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	2 826	4 618	1 792	38.80
31000000 STOCK MP	2 826	4 618	1 792	38.80
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	2 460	2 520	60	2.38
40910000 FOURNISSEURS AVANCES ACOMPTES	2 460	2 520	60	2.38
AUTRES CREANCES	1 260	3 055	1 796	58.77
40100000 FOURNISSEURS	40	186	146	78.42
44300000 ETAT PROD A RECEVOIR	168	1 587	1 420	89.43
44400000 ETAT IMPOT SOCIETES	365	365		
44551000 ETAT TVA A DECAISSER	344	181	163	90.06
44566000 ETAT TVA/ABS	294		294	
44580000 TAXES SUR LE CA A REGULARISER		653	653	100.00
44586000 ETAT TVA S/FACT NON PARVENUES	49	83	34	40.86
DISPONIBILITES	6 513	21 698	15 185	69.99
51210000 CAISSE EPARGNE	2 873	20 876	18 003	86.24
53000000 CAISSE	3 640	822	2 818	342.80
TOTAL II	13 058	31 891	18 833	59.05
TOTAL GENERAL	26 682	54 028	27 346	50.61

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	500		500			
10100000 CAPITAL	500		500			
RESERVE LEGALE	50		50			
10610000 RESERVE LEGALE	50		50			
REPORT A NOUVEAU	15 814		2 439		18 253	748.34
11000000 RAN CREDITEUR			2 439		2 439	100.00
11900000 RAN DEBITEUR	15 814				15 814	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	38 187		18 253		19 934	109.21
TOTAL I	53 451		15 264		38 187	250.17
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	17 492		20 000		2 508	12.54
16400000 PRET 163123E	17 492		20 000		2 508	12.54
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 647		6 900		3 747	54.30
40100000 FOURNISSEURS	10 353		6 403		3 950	61.69
40810000 FOURNISSEURS FAC NON PARVENUES	294		497		203	40.86
AUTRES DETTES	51 994		42 392		9 602	22.65
42100000 PERS REMUNERATIONS DUES	1 696		3 736		2 041	54.62
43100000 SECURITE SOCIALE	294		2 344		2 050	87.45
43710000 KLESIA	518		736		217	29.54
43720000 KLESIA PREVOYANCE	432		37		395	NS
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	776		310		466	150.30
43861000	836		252		585	232.44
44210000 PAS DSN	8		12		4	30.19
44572100 TVA COLLECTEE 10%	605				605	
44580000 TAXES SUR LE CA A REGULARISER	14				14	
45510000 COMPTE COURANT NIZRI	46 816		34 966		11 850	33.89
TOTAL III	80 133		69 292		10 841	15.65
TOTAL GENERAL	26 682		54 028		27 346	50.61

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	86 006		103 735		17 729	17.09
70110000 VTS PDT FINIS 10%	86 006		103 735		17 729	17.09
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			8 785		8 785	100.00
74000000 SUBVENTION D EXPLOITATION			8 785		8 785	100.00
AUTRES PRODUITS	42 375		995		41 380	NS
75800000 PDT DIV GEST° COURANTE	332		155		177	113.69
79100000 TRANSF CHGES EXPLOITAT°	1 507		840		667	79.47
79110000 TRANSF CHGES EXPLOITAT°	40 536				40 536	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	128 381		113 515		14 866	13.10
ACHATS DE MARCHANDISES	5 193		6 834		1 641	24.02
60710000 ACHATS BOISSONS 2.10 %	4 924		5 935		1 011	17.03
60720000 ACHATS BOISSONS 20%	213		557		344	61.80
60730000 ACHATS BOISSONS EXO	56		342		286	83.63
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	43 134		41 458		1 675	4.04
60100000 ACHATS MP	40 460		39 090		1 370	3.50
60200000 ACHATS MAT CONSOM.	23				23	
60261000 EMBALLAGES	2 651		2 368		283	11.93
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	1 792		4 618		6 410	138.80
60310000 VARIAT° STOCKS MP	1 792		4 618		6 410	138.80
AUTRES CHARGES EXTERNES	32 079		31 369		710	2.26
60400000 ACH.PREST SERVICES			35		35	100.00
60610000 E.G.E.	3 439		3 571		132	3.70
60611000 CARBURANT	3 462		1 718		1 744	101.48
60630000 F.E.P.E.	3 761		7 054		3 292	46.68
60631000 PETIT MATERIEL HOTELERIE	282		460		178	38.69
61200000 LOYER PEUGEOT PARTNER	3 370		1 278		2 092	163.76
61320100 LOYER LOCAL	7 200		7 200			
61350000 LOCATIONS DIVERSES	150				150	
61500000 ENTRETIEN ET REPARATION	520		398		122	30.65
61610000 ASSURANCES	3 126		2 469		657	26.63
61610200 ASSURANCES S/PRET	7		51		43	85.24
61800000 CANAL SAT	667		464		203	43.82
62260000 HONORAIRES	3 940		3 465		475	13.71
62260100 HONORAIRES DIVERS	267		43		223	516.86
62270000 FRAIS D ACTES ET CONTENT	95		25		70	280.00
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES			450		450	100.00
62600000 TELEPHONE	796				796	
62600200 TELEPHONE PORT			667		667	100.00
62720000 COMM° ET FRAIS	473		411		62	15.12
62850000 TRAITEMENT INFORMATIQUE	523		1 611		1 088	67.54
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 823		1 387		1 437	103.61
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	466				466	
63330000 IMPOT PART.EMPLOY.FORMAT°	585				585	
63380000 AUTRES TAXES	106				106	
63511000 IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE	440		469		29	6.18
63540000 TAXES DIVERSES	1 041		918		123	13.44
63580000 DIVERS	186				186	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	60 941		36 632		24 309	66.36
64110000 SALAIRES	62 016		40 488		21 528	53.17
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIV	1 221		60		1 161	NS
64150000 INDEMNITES ACTIVITE PARTIELLE	2 296		3 916		1 620	41.38
CHARGES SOCIALES	11 002		6 638		4 365	65.75
64510000 COTISATIONS	11 002		6 638		4 365	65.75
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	9 553		10 576		1 023	9.67
68112000 DOTAT° AMORT IMMO CORP	9 553		10 576		1 023	9.67
AUTRES CHARGES	50		69		18	26.70
65800000 CHGES DIV GEST°	50		69		18	26.70
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	166 568		130 345		36 222	27.79
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	38 187		16 830		21 357	126.90
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 788		1 788	100.00
67180000 AUTRES CHGES EXCEPTION/OP GEST			1 788		1 788	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES			365		365	100.00
69900000 CIIC			365		365	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	38 187		18 253		19 934	109.21